

VILLE DE LOUDUN

Nomenclature n° 1.7

LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUDUN :

OBJET :

Contrat avec la Sté CITEOS pour la maintenance de l'éclairage du terrain synthétique de football stade municipal, rue du stade 86200 Loudun

VU :

- les articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 23.05.2020 portant délégation au Maire par le Conseil Municipal de certaines attributions,

- DECIDE -

ARTICLE 1 :

Il convient de passer un contrat avec la Société CITEOS - ANCELIN à VIVONNE (86), pour la prestation de maintenance de l'éclairage du terrain synthétique de football, stade municipal, rue du stade, Commune de Loudun.

ARTICLE 2 :

Pour cette prestation, le coût forfaitaire annuel d'intervention pour l'entretien et la maintenance du terrain synthétique, est le suivant :

⇒ Forfait d'intervention pour l'entretien et la maintenance du terrain selon contrat : 944.00 €/HT

Les modalités de paiement sont prévues dans le contrat de maintenance.

ARTICLE 3 :

Il convient d'accepter et de signer le contrat qui prend effet à la date de signature jusqu'au 31 décembre 2024. Le marché est reconductible 4 fois par voie expresse (12 mois chaque période), qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier de chaque année de reconduction, pour se terminer au 31 décembre de l'année en cours. Le contrat ne pourra aller au-delà du 31 décembre 2028.

ARTICLE 4 :

Le Directeur Général des Services de la Mairie de Loudun est chargé de l'exécution de la présente décision.

A LOUDUN, le 29 DEC. 2023

Le Maire,
Joël DAZAS



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le :2.9.DEC.2023.....

Publié le :29 DEC. 2023.....

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20231229-DEC2023-200-AI
Date de télétransmission : 29/12/2023
Date de réception préfecture : 29/12/2023